



## Trophées des Économies d'Énergies des Pays de la Loire : déjà 20 PME-PMI candidates,

Aider les PME-PMI des Pays de la Loire à réaliser des économies d'énergie, les encourager à développer les bonnes pratiques et les engager à partager leurs initiatives dans ce domaine : c'est l'objectif des premiers Trophées des Économies d'Énergies lancés par la CGPME des Pays de la Loire et EDF, le 9 novembre dernier.

La première édition des « Trophées des Économies d'Énergies » concerne toutes les actions ou opérations ayant eu comme résultat la diminution des consommations énergétiques de l'entreprise (électricité, gaz naturel, propane, butane, fioul, chauffage urbain) et/ou la mise en oeuvre d'énergies renouvelables (eau chaude solaire, photovoltaïque, bois, géothermie, biomasse,....).

Pour accompagner les entreprises dans l'élaboration de leur dossier, quatre élèves ingénieurs de l'ESAIP Angers, du cycle Ingénieurs environnement et prévention des risques, vont à la rencontre des entreprises pour les guider et réaliser si nécessaire, des audits sur site. Le règlement des Trophées est disponible sur un site Internet dédié spécifiquement à cette opération. Il permet également de s'inscrire en ligne (<http://trophees.esaip.org>). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2007.

Aujourd'hui, un mois après le lancement des Trophées, une vingtaine d'entreprises se sont déjà inscrites pour participer à cette opération. Toutes sont des PME-PMI de 2 à 250 salariés, présentes sur les cinq départements de la Région des Pays de la Loire et de secteurs d'activités variés : tôlerie, boulangerie, cartonnerie, hôtellerie, laboratoire, biscuiterie, secteur social, bâtiment....

Les dossiers seront examinés par un jury d'experts co-présidé par la CGPME et EDF, le 7 avril 2008. Il désignera 5 entreprises lauréates qui se verront décerner un trophée en juin 2008. Une synthèse des bonnes pratiques sera diffusée le plus largement possible aux PME-PMI des Pays de La Loire.

### CONTACTS PRESSE

Pour EDF Françoise Ferré Tél. : 02.40.35.85.90 -06 12 23 38 80 E.mail [francoise.ferre@edf.fr](mailto:francoise.ferre@edf.fr)

Pour la CGPME Yann Le Bihen Tél. : 02.40.52.12.12 - E.mail [deleguegeneral@cgpme-pdl.fr](mailto:deleguegeneral@cgpme-pdl.fr)

Site internet : <http://trophees.esaip.org>

### Contacts ESAIP :

Equipe Maîtrise de Demande en Énergie : Cécile GORAGUER, Charlotte HARTEMANN, Elodie BUSCOZ, Thomas HORTOS tél : 02 41 96 65 02- E.mail : [mde@esaip.org](mailto:mde@esaip.org)





**Les membres du Comité de Pilotage des Trophées des Économies d'Énergies, se sont réunis le 10 décembre 2007, à l'ESAIP.**

**De droite à gauche :**

Monsieur CALMELS (EDF), Monsieur HORTOS (élève ingénieur ESAIP), Monsieur LE BIHEN (CGPME), Mademoiselle BUSCOZ (élève ingénieur ESAIP), Madame BAZIN (CGPME), Mademoiselle HARTEMANN (élève ingénieur ESAIP), Mademoiselle GORAGUER (élève ingénieur ESAIP), Monsieur BOULANGÉ (EDF), Madame LE GALL (ESAIP).